

Informations pratiques :

- Le vote est entièrement dématérialisé et se déroule sur deux jours (de mardi 9 heures à mercredi 17 heures). Tous les électeurs ont reçu fin novembre un code dans leur boîte de messagerie de l'université (@univ-tlse3.fr), envoyé par "Legavote - Université Toulouse III". Plus d'informations ici : <https://www.univ-tlse3.fr/elections/support-elections-2023>
- Les votes par procuration ne sont pas autorisés.
- **Au Conseil d'Administration (uniquement), il y a une prime majoritaire de deux sièges (sur 8 sièges) à la liste arrivée en tête dans les collèges A et B.** Il est donc impératif de ne pas disperser vos voix si vous souhaitez voir la candidate du collectif Ensemble devenir Présidente de l'université.